



15 octobre 2024 : Journée de sensibilisation au deuil périnatal

Mère de Miséricorde au chevet des femmes en souffrance
Quatre “chemins de consolation” et trois retraites annuelles permettent aux femmes et couples de se reconstruire après l’épreuve du deuil in-utéro

Avec près de 8,5 naissances pour 1000 se soldant par un décès, le deuil périnatal est une réalité aujourd’hui très présente dans le quotidien des familles. Même si son spectre est très limité, il peut concerner des réalités très différentes (fausse couche ; mort fœtale ou mortinaissance ; mort néonatale ; IMG, IVG) avec des conséquences psychologiques pour les femmes et leur famille.

Mère de Miséricorde est une fraternité de plus de 3 000 personnes dont la mission est d’apaiser et consoler toute souffrance liée à l’accueil de la vie. Avec près de 4000 membres, dont 3000 jeûneurs et 500 intercesseurs, l’association tient aujourd’hui un numéro d’écoute de 9h00 à 22h00 au 0800 746 966 (numéro gratuit) pour celles et ceux qui se questionnent lors d’une grossesse non désirée ou difficile.

La mission de Mère de Miséricorde se poursuit également après la mort in utero (fausse couche, IMG, IVG, infertilité etc.). Elle met en place des moyens de se rétablir pour celles et ceux qui n’ont pas pu ou voulu accueillir un enfant durant leur parcours en proposant des sessions “Stabat Mater” de 5 jours dans différents sanctuaires de France tous les ans et des “chemins de consolation” afin de poser une plaque et faire mémoire de leurs enfants morts avant la naissance.

« Quand la vie d’un petit d’homme est passée dans le corps d’une femme, plus rien n’est pareil après. Que ce passage ait duré quelques jours ou neuf mois ; une transformation est intervenue dans le psychisme de cette femme. » Marie-Thérèse et Bernard Chevin, accompagnants de l’association.

Isabelle, accompagnatrice au sein de l’association, répond aux questions sur le processus du deuil périnatal et les moyens de se rétablir.

Comment accompagner les parents confrontés au deuil périnatal ?

L'accompagnement des parents dont la maternité et la paternité a été blessée est un accompagnement assez similaire à l'accompagnement d'un deuil, avec de surcroît la question de la blessure liée à la non-possibilité d'accueillir la vie qu'il faut prendre en compte et donc des conséquences conscientes et inconscientes sur ces parents.

Comment se traduit souvent le ressenti des personnes face à l'évènement ?

Si les émotions diffèrent pour chaque être, il s'agit toujours de faire face à la tristesse et à la souffrance de la perte de vie, ce qui met chaque personne dans un ressenti bien particulier, celui de faire face à la « mort » biologique d'un petit être humain. La trajectoire psychique de deuil est unique pour chaque personne. Néanmoins, passer de « la mort à la vie » est un chemin de « ressuscité » où les ressentis vont suivre une palette de couleurs de plus en plus claires.

Quelles sont les voies qu'ils empruntent pour se reconstruire ?

Elles ont différents niveaux. Exprimer ce qui n'a encore pas pu être exprimé de cette histoire blessée du non-accueil de la vie. Donc pouvoir se reconnecter avec les émotions qui ont pu être enfouies inconsciemment et qui peuvent bloquer le processus de deuil. Passer de l'inconscient qui a refoulé au niveau conscient qui permettra de reprendre le fil de la vie. Donc relire cette histoire et la remettre dans leur vie, la repositionner par rapport au conjoint, aux enfants déjà nés dans la famille aussi, à la famille plus globalement. Apprendre à se pardonner et à pardonner à la vie cet événement, en travaillant dur l'éventuelle culpabilité qui peut prendre une place toxique.

Qu'aimeriez-vous vous dire aujourd'hui aux personnes qui traversent cette épreuve ?

Que c'est une épreuve très douloureuse et difficile, mais que dans le chemin de la vie, il faut garder espoir, nous ne connaissons pas tout du mystère des épreuves que nous subissons. Que quand chacun aura pu avancer dans cette dure traversée de deuil, il pourra un jour se retourner et dire : cela m'a fait avancer et je vois maintenant la Lumière.

On sait qu'aujourd'hui l'avortement n'est pas considéré comme un deuil périnatal, que dire de la blessure qui en résulte chez bon nombre de femmes ?

Sur le plan psychique et émotionnel, qu'il s'agisse d'une fausse couche, d'un décès d'enfant mort-né, d'une IMG (interruption médicale de grossesse) ou d'une IVG (interruption volontaire de grossesse), les différents symptômes liés à la blessure liée à l'impossibilité d'accueillir la vie sont nombreux et sont à revisiter et « réparer ». Une partie de la société semble malheureusement de plus en plus banaliser l'avortement, c'est en fait toujours un deuil traumatique à surmonter.

Contact presse : Alexandra Chevalier 06-19-30-71-10